



Renseignement sur le Taj et b1

Par **Maria21385**, le **06/11/2018** à **18:44**

Bonjour je souhaiterais intégrer la police mais je pense être fichier au TAJ j'attends une réponse du procureur pour avoir un extrait du TAJ.

Je suis déjà aller au commissariat pour avoir volé mais pas auditionné pas d'en peise de photo ni d'empreinte.

En 2010 j'ai eu un rappel à la loi.

Es ce que ceux là peu me porter préjudice pour entrer dans la police.

J'ai peur de l'enquête de moralité.

Comment peut on obtenir un extrait du volet 1 du casier judisiciaee car il renferme tout tout tout mais seul les magistrats peuvent les consulter.

Est il possible de faire une demande de consulat ration auprès d'un magistrat ?

Merci pour vous réponses.